

Envoyé en préfecture le 18/11/2021

Reçu en préfecture le 18/11/2021

Affiché le

ID : 011-200035855-20211116-2021_204-DE

2021-204

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES
LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 16 novembre 2021 à 18 heures 00
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
SUBVENTIONS

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Subvention
Investissement
CIAS (Centre
Intercommunal
d'Actions Sociales)

Présents : Philippe GREFFIER, Christophe PRADEL, Patrick MAUGARD,
Nathalie NACCACHE, Jean-Pierre QUAGLIERI, Sabine CHABERT, Bernard
PECH, Denis BOUILLEUX, Serge OURLIAC, Omar AIT MOUH, Pascal
ASSEMAT, Brigitte BATIGNE, Eliane BOURGEOIS MOYER,
Nicole CATHALA-LEGEVAQUES, Hubert CHARRIER, Gilbert COSTE, Claire
DARCHY, Javier DE LA CASA, Francois DEMANGEOT,
Jean-Marc DEUMIER, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Hélène GIRAL,
Prescillia GRANIER, Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM,
Jean-Pierre GUIRAUD, Philippe GUIRAUD, Gérard LAMARQUE,
Cédric MALRIEU, Gérard MONDRAGON, Charles PAULY, Bruno PERLES,
Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Gilles TERRISSON,
Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL.

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du
conseil
en date du
29 octobre 2021

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Cédric Lemoine par Omar AIT MOUH, Nadine ROSTOLL par
Jean-Marc DEUMIER, Monique VIDAL par Jean-Pierre GUIRAUD.

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE

Procuration(s) : Isabelle SIAU à Nathalie NACCACHE, Guy BONDOUY à
Eliane BOURGEOIS MOYER, Karole CAFFIER à Gérard MONDRAGON,
Elisabeth ESCAFRE à Sabine CHABERT, Pierre MONOD à
Christophe PRADEL, Martine PUEBLA à Danielle FABRE,
Jacqueline RATABOUIL à Denis BOUILLEUX, Giovanni ZAMAI à
Philippe GREFFIER.

PAR PUBLICATION
LE

Excusé(s) : Nicole MARTIN, Pierre BARBAUD, Robert BATIGNE,
Alain BOUSQUET, Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON,
Marie-Paule CAU, Véronique CORROIR, Dominique DUBLOIS,
Alain GALINIER, Didier MAERTEN, Benoît MERLIN, Hubert NAUDINAT,
Henri POISSON, Bruno POMART, Jean-François POUZADOUX,
Nicolas RAUZY, Marc TARDIEU.

PAR DELEGATION
LE

Absent(s) : Didier CALMETTES, Frédéric JEANJEAN, Thierry
LEGUEVAQUES, Thierry MALLEVILLE, René MERIC, Régine SURRE,

Signature

Secrétaire de séance : Eliane BOURGEOIS MOYER.

Envoyé en préfecture le 18/11/2021
Reçu en préfecture le 18/11/2021
Affiché le 
ID : 011-200035855-20211116-2021_204-DE

2021-204

VU l'instruction comptable M14,

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire que la Maison France Services est gérée par le budget CIAS. Le plan de financement prévoit des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

De ce fait, il est nécessaire que le budget principal de La CCCLA subventionne le CIAS pour les dépenses d'investissement qui s'élèvent en 2021 à 16 000 € TTC.

Monsieur le Président précise que la durée d'amortissement sera identique à celle pratiquée au CIAS pour l'acquisition de mobilier de bureau à savoir 5 ans

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE**

ACCEPTE de subventionner le CIAS pour les investissements à hauteur de 16 000 € pour la Maison France Services.

DIT que la subvention sera prévue au budget principal M14 de la CCLA -compte 2041621-

DIT que la subvention d'investissement sera amortie sur 5 ans identique à celle du budget CIAS

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 16 novembre 2021

Le Président,


Philippe GREFFIER